

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE | BC01 - ÉTAT INITIAL

Programme de formation

Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment

- Approfondissement Audit énergétique et expertise thermique du logement

DURÉE	MODALITÉ	TARIF
56 heures 7 modules	Entièrement à distance Classes virtuelles à horaires fixes	2 400 € TTC 2 000 € HT - TVA 20 %

PROCHAINE SESSION

Du 08 février 2027 au 16 février 2027

Identifiant de session : DE-CAREB39180-SPAET-2027-01

Identifiant de la formation : DE-CAREB39180-SP-AET

Identifiant de l'action : DE-CAREB39180-SP-AET-2026-01

Finalité et objectif général

Former des professionnels capables d'évaluer la performance énergétique, thermique et environnementale des logements, de réaliser un audit énergétique, d'analyser le comportement du bâti et des équipements, et de formuler des préconisations d'amélioration adaptées aux enjeux de rénovation énergétique et de transition environnementale.

L'action poursuit un objectif de **professionnalisation**. Son champ d'étude comprend les logements individuels, les logements collectifs et les immeubles résidentiels existants. L'exercice d'audits réglementaires reste soumis aux conditions professionnelles propres à la mission.

Certification de rattachement [1]

TP Chargé d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâtiment - RNCP39180.

Niveau du titre : 5.

Bloc visé : RNCP39180BC01 - Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique. Un bloc sur trois, et non le titre complet.

Certificateur : Ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion. Fiche publiée le 26/06/2024 ; début des parcours certifiants le 26/08/2024 ; échéance de l'enregistrement le 25/08/2029.

L'évaluation interne des acquis est distincte de la certification officielle du bloc. Modalités et reconnaissance : page 12 ; articulation pédagogique et références : page 15.

CONDITIONS D'ACCÈS

Public, admission et inscription

Public concerné

La formation s'adresse aux salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, professionnels de l'immobilier et du bâtiment, gestionnaires de biens, assistants immobiliers, bailleurs et gestionnaires locatifs souhaitant approfondir l'analyse énergétique et thermique du logement. Chaque projet est examiné individuellement au regard des compétences visées.

Recrutement : France entière et outre-mer. **Langue de formation :** français.

Niveau conseillé et prérequis

Niveau 4 (baccalauréat) ou expérience professionnelle dans les secteurs de l'immobilier, du bâtiment, de la gestion locative ou des services associés. Le niveau 4 est un niveau conseillé ; l'expérience constitue une voie d'examen de la candidature.

Le candidat doit maîtriser la langue française en lecture, en rédaction et en compréhension, être à l'aise avec les outils numériques et manifester un intérêt pour les métiers de l'immobilier, de la gestion locative ou de l'expertise du logement.

Admission sur dossier et après entretien

Le dossier permet d'étudier le projet professionnel, l'expérience et les acquis du candidat. L'entretien individuel vérifie l'adéquation entre ses objectifs et les compétences travaillées. Il permet aussi d'identifier les besoins d'accompagnement et les éventuelles adaptations.

Le positionnement porte notamment sur la compréhension d'un dossier de logement, le repérage des ouvrages et des équipements, la lecture de données énergétiques et l'aisance numérique. Les écarts identifiés orientent l'accompagnement sans modifier automatiquement les objectifs ni la durée annoncée.

Modalités d'inscription et délais d'accès

Les entrées et sorties s'effectuent à **dates fixes**. L'inscription est confirmée après examen du dossier, entretien, contractualisation et validation du financement. Les conditions et délais propres au dispositif de financement sont communiqués lors de l'admission et respectés avant l'entrée en formation.

La convocation et le planning précisent les horaires, les consignes de participation et les accès numériques. Pour les participants d'outre-mer, le fuseau horaire de référence et les décalages sont explicités dans le planning de session.

Accueil administratif et besoins particuliers

Les demandes d'information et d'inscription sont adressées à **Geneviève DROUET**, par courriel ou par téléphone. L'adresse d'accueil administratif est le **125 rue Saint-Marc, 29200 Brest**. Les locaux sont déclarés accessibles aux personnes en situation de handicap ; cet accueil ne constitue pas une formation en présentiel.

Les besoins d'adaptation sont étudiés avant l'entrée. Le dispositif d'accessibilité, l'accompagnement et les moyens à distance sont détaillés page 11.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Compétences et progression

À l'issue du parcours, le participant sera capable de :

- 01** Mobiliser les principes de la thermique du bâtiment appliqués aux logements existants.
- 02** Analyser les caractéristiques constructives et leurs effets sur la performance énergétique et environnementale.
- 03** Identifier les déperditions, défauts d'isolation, ponts thermiques et dysfonctionnements affectant le confort et les consommations.
- 04** Exploiter un DPE, des relevés techniques et des observations réalisées sur site.
- 05** Réaliser, en situation pédagogique, un audit énergétique de logements individuels, collectifs et d'immeubles résidentiels existants.
- 06** Utiliser un progiciel d'audit pour modéliser le logement et tester des hypothèses d'amélioration.
- 07** Évaluer la performance du logement au regard des règles et objectifs de rénovation applicables.
- 08** Identifier les leviers de réduction des consommations, des émissions et des inconforts thermiques.
- 09** Construire et comparer des scénarios adaptés au logement et au projet du propriétaire.
- 10** Évaluer les impacts techniques, énergétiques, environnementaux et économiques des solutions.
- 11** Présenter des recommandations argumentées et hiérarchisées pour éclairer la décision.
- 12** Formaliser l'audit et ses limites dans un document structuré, exploitable pour le projet.

Les sept modules

N°	Module	Durée
01	Fondamentaux de la thermique du bâtiment et de la performance énergétique	7 h
02	Analyse technique et énergétique du logement existant	7 h
03	Exploitation du DPE et interprétation des données énergétiques	7 h
04	Réalisation d'un audit énergétique	14 h
05	Utilisation d'un progiciel professionnel d'audit énergétique	7 h
06	Construction de scénarios de rénovation énergétique	7 h
07	Préconisations et accompagnement à la décision	7 h
Total		56 h

Les travaux pratiques, exercices et évaluations pédagogiques s'intègrent aux durées des modules. Les apprentissages se prolongent d'un module à l'autre à partir de dossiers de logements existants.

MODULE 01 | 7 HEURES

Fondamentaux de la thermique du bâtiment et de la performance énergétique

Objectif opérationnel

Expliquer le comportement thermique d'un logement et repérer les facteurs qui influencent les besoins d'énergie, les consommations et le confort des occupants.

1.1 - Grandeurs et phénomènes thermiques

Distinguer chaleur, température, puissance et énergie. Identifier les transferts par conduction, convection et rayonnement. Relier conductivité, résistance thermique et transmission à la lecture d'une paroi, sans confondre la performance du matériau avec celle de l'ouvrage complet.

1.2 - Enveloppe et déperditions

Repérer les pertes par les murs, toitures, planchers, menuiseries et liaisons constructives. Différencier déperditions surfaciques, ponts thermiques et pertes liées au renouvellement d'air. Examiner les incidences d'une isolation insuffisante ou discontinue et des infiltrations d'air.

1.3 - Confort et fonctionnement du logement

Analyser l'influence de l'orientation, des apports solaires, de l'inertie, de l'occupation et de la ventilation. Mettre en relation confort d'hiver, confort d'été et qualité de l'air intérieur. Repérer les interactions avec l'humidité et les risques de condensation.

1.4 - Indicateurs de performance

Différencier besoins, consommations et usages. Lire des indicateurs d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre. Identifier les limites d'une estimation conventionnelle et l'influence des hypothèses retenues dans l'analyse.

Mises en pratique

Travaux pratiques d'analyse thermique : lecture de compositions de parois, repérage des zones de déperdition et analyse commentée des principaux facteurs de confort sur un dossier de logement existant.

Évaluation et retour pédagogique

Questions de compréhension et exercice d'application corrigé. Le participant justifie les phénomènes identifiés, les unités utilisées et les facteurs explicatifs de la performance.

LIVRABLE ET CRITÈRES DE RÉUSSITE PÉDAGOGIQUE

Une fiche de lecture thermique mettant en relation les caractéristiques du logement, les pertes potentielles et les points de vigilance. Les critères portent sur la justesse du vocabulaire, le raisonnement et la cohérence des conclusions.

MODULE 02 | 7 HEURES

Analyse technique et énergétique du logement existant

Objectif opérationnel

Caractériser l'enveloppe et les systèmes d'un logement existant, organiser les observations et les relevés, puis identifier les données utiles à l'analyse énergétique.

2.1 - Préparation de la reconnaissance technique

Définir le périmètre de la mission et les informations à recueillir. Examiner plans, descriptifs, diagnostics et justificatifs disponibles. Préparer la trame de visite, le questionnement du propriétaire et le repérage des zones accessibles ou non observables.

2.2 - Description de l'enveloppe

Identifier les modes constructifs, parois, ouvertures, volumes chauffés et locaux non chauffés. Exploiter des mesures et croquis ; vérifier les surfaces et les limites du volume étudié. Distinguer les caractéristiques observées, justifiées par document ou restant à confirmer.

2.3 - Identification des systèmes

Décrire le chauffage, l'eau chaude sanitaire, la ventilation, le refroidissement éventuel et la régulation. Repérer production, distribution, émission et commande. Examiner les informations disponibles sur le fonctionnement, l'entretien et les usages.

2.4 - Désordres et limites de l'observation

Repérer les indices de défauts d'isolation, d'humidité, de ventilation insuffisante et de dysfonctionnement. Distinguer le constat de l'hypothèse explicative. Identifier les investigations complémentaires utiles et les situations exigeant l'intervention d'un professionnel compétent.

Mises en pratique

Étude de cas sur un logement existant à partir de plans, photographies, relevés et documents techniques. Le participant complète une fiche de visite, annote un plan et organise la description des ouvrages et des équipements.

Évaluation et retour pédagogique

Contrôle de la complétude et de la cohérence du relevé ; justification des données retenues et des réserves. La correction porte sur la qualité de l'observation et sur la distinction entre fait, hypothèse et donnée manquante.

LIVRABLE ET CRITÈRES DE RÉUSSITE PÉDAGOGIQUE

Une notice descriptive du logement et un tableau de collecte des données de l'enveloppe et des systèmes. Les exercices reposent sur les documents et démonstrations proposés à distance. Ces activités ne comprennent pas de visite pédagogique en présentiel.

MODULE 03 | 7 HEURES

Exploitation du DPE et interprétation des données énergétiques

Objectif opérationnel

Interpréter un diagnostic de performance énergétique et en exploiter les données techniques, en les confrontant aux autres informations disponibles pour préparer l'audit.

3.1 - Lecture structurée du DPE

Identifier le bien, le périmètre d'étude, la date du diagnostic et la méthode mentionnée. Lire les indicateurs énergétiques et environnementaux, les consommations par usage, les informations relatives au confort et les observations du diagnostiqueur.

3.2 - Exploitation des données techniques

Relever les caractéristiques de l'enveloppe et des équipements dans les annexes disponibles. Organiser les données utiles, leurs justificatifs et leur degré de fiabilité. Identifier les valeurs par défaut, les imprécisions et les informations nécessitant une vérification.

3.3 - Contrôle de cohérence

Rapprocher les données du DPE des plans, photographies, relevés et justificatifs. Examiner les écarts de surfaces, de composition de parois, d'équipements ou de périmètre. Relier les consommations conventionnelles aux usages sans les assimiler aux factures réelles.

3.4 - Passage du diagnostic à l'audit

Distinguer l'information issue du DPE des données validées pour l'étude. Repérer ce qui doit être complété lors de la reconnaissance technique. Construire une analyse propre à l'audit, sans reprendre automatiquement les recommandations ni les estimations de travaux du DPE.

Mises en pratique

Exercices d'analyse de DPE et de leurs annexes : extraction des données, rapprochement avec un dossier technique et repérage d'incohérences ou de points à approfondir. Les choix sont explicités dans une grille de lecture.

Évaluation et retour pédagogique

Questionnaire de lecture et analyse critique d'un extrait de DPE. Le participant explique les indicateurs, justifie les informations exploitables et décrit les vérifications complémentaires nécessaires.

LIVRABLE ET CRITÈRES DE RÉUSSITE PÉDAGOGIQUE

Une grille d'exploitation critique du DPE et une liste argumentée des données à confirmer. Les critères portent sur l'exactitude de la lecture, la traçabilité des sources et la prudence des conclusions.

MODULE 04 | 14 HEURES

Réalisation d'un audit énergétique

Objectif opérationnel

Conduire la démarche d'audit d'un logement existant, depuis la définition de la mission et la collecte des données jusqu'à l'analyse de l'état initial et la structuration du rapport.

4.1 - Cadre et périmètre de la mission

Distinguer les finalités de l'audit et son articulation avec le DPE. Identifier le bâtiment, les attentes du propriétaire, les contraintes du projet et les limites de l'intervention. Repérer les exigences applicables à la mission étudiée et les conditions d'exercice professionnel.

4.2 - Collecte et qualification des données

Organiser les documents, relevés, caractéristiques des ouvrages et équipements, ainsi que les données de consommation disponibles. Vérifier le périmètre et les surfaces. Consigner les sources, les justificatifs, les hypothèses et les données manquantes sans leur substituer des valeurs inventées.

4.3 - Analyse de l'état initial

Étudier les déperditions et le comportement de l'enveloppe et des systèmes. Analyser les usages, les consommations et les émissions. Identifier les postes prépondérants, les désordres pouvant affecter la rénovation et les facteurs de confort d'hiver et d'été.

4.4 - Fiabilité et opportunités d'amélioration

Contrôler la cohérence des résultats et repérer l'influence des hypothèses. Hiérarchiser les investigations complémentaires et les premiers leviers d'amélioration. Mettre en relation performance énergétique, ventilation, humidité, contraintes constructives et objectifs du projet.

4.5 - Constitution du dossier d'audit

Structurer le dossier : identification du bien, périmètre, état initial, méthode, données, analyse, limites et annexes. Rédiger une synthèse compréhensible et argumentée. Préparer les éléments qui seront modélisés et comparés dans les modules suivants.

Mises en pratique

Travaux pratiques d'audit sur un dossier de logement existant : collecte, qualification des données, état initial et analyse thermique et énergétique. Des démonstrations guidées introduisent les liens avec la modélisation numérique.

Évaluation et retour pédagogique

Évaluation d'étape sur le dossier produit, avec retour individualisé. Le participant justifie les données, présente l'état initial et identifie les limites de son analyse avant de poursuivre le travail.

LIVRABLE ET CRITÈRES DE RÉUSSITE PÉDAGOGIQUE

Un dossier d'état initial énergétique et environnemental, organisé et traçable. Les critères portent sur la rigueur de la collecte, la cohérence du raisonnement, la pertinence des contrôles et la lisibilité du rapport.

MODULE 05 | 7 HEURES

Utilisation d'un progiciel professionnel d'audit énergétique

Objectif opérationnel

Utiliser un progiciel professionnel d'audit énergétique pour renseigner un modèle, contrôler les résultats et tester des hypothèses d'amélioration documentées.

5.1 - Prise en main et organisation du projet

Identifier les fonctions utiles, les paramètres du projet et la structure du dossier. Organiser les fichiers et les versions. Distinguer les champs obligatoires, les aides à la saisie, les hypothèses et les contrôles proposés par le progiciel.

5.2 - Saisie de l'enveloppe et des systèmes

Renseigner la géométrie, les parois, les ouvertures, les locaux adjacents et les caractéristiques des équipements à partir du dossier technique. Vérifier les unités, les surfaces et les paramètres. Documenter les choix de saisie et les justificatifs associés.

5.3 - Lecture et contrôle des résultats

Interpréter les sorties du modèle : consommations, déperditions et indicateurs environnementaux disponibles. Repérer les incohérences et retrouver les données en cause. Comparer les résultats aux caractéristiques du logement et aux hypothèses du dossier.

5.4 - Simulations et restitution

Tester des modifications de l'enveloppe, de la ventilation ou des systèmes. Enregistrer les variantes de manière identifiable et comparer les effets obtenus. Exporter les résultats utiles au rapport en explicitant les hypothèses et les limites du calcul.

Mises en pratique

Atelier guidé, puis exercice d'application : création du modèle d'un logement existant, contrôle de la saisie et simulation d'hypothèses d'amélioration. Le participant explique sa démarche à partir de ses fichiers et des sorties du progiciel.

Évaluation et retour pédagogique

Vérification du modèle et des résultats obtenus. La correction apprécie l'exactitude de la saisie, la capacité à repérer une anomalie et la justification des choix. Une sortie numérique n'est pas considérée comme correcte sans contrôle de cohérence.

LIVRABLE ET CRITÈRES DE RÉUSSITE PÉDAGOGIQUE

Un fichier d'étude, des variantes identifiées et une fiche de contrôle. Le progiciel utilisé, ses exigences techniques et les conditions d'accès ou de licence sont précisés dans les informations techniques de la session.

MODULE 06 | 7 HEURES

Construction de scénarios de rénovation énergétique

Objectif opérationnel

Construire et comparer des scénarios de rénovation adaptés au logement, en analysant leurs effets énergétiques, environnementaux, techniques et économiques.

6.1 - Traduction des enjeux du projet

Reprendre les conclusions de l'état initial, les objectifs du propriétaire, les contraintes du bâti et les conditions d'occupation. Distinguer travaux préalables, améliorations énergétiques et investigations nécessaires. Examiner les contraintes techniques et administratives du projet.

6.2 - Construction de variantes cohérentes

Associer les interventions sur l'enveloppe, la ventilation et les systèmes. Étudier une logique de rénovation globale et une progression par étapes lorsque pertinente. Identifier les interfaces, les dépendances entre travaux et les risques de solutions incompatibles.

6.3 - Analyse comparative des impacts

Comparer les consommations, les émissions, le confort et les contraintes de mise en œuvre à partir des simulations. Préciser le gain attendu, les hypothèses et les limites. Examiner les conséquences sur le fonctionnement du logement et la qualité de l'air.

6.4 - Lecture économique des solutions

Estimer les interventions à partir de données de coût documentées. Distinguer les gestes énergétiques des travaux induits. Examiner l'investissement, les économies estimées et le temps de retour selon les hypothèses retenues, sans présenter les estimations comme un devis ni les aides comme acquises.

Mises en pratique

Études de cas et simulations : élaboration de plusieurs scénarios pour le même logement, puis mise en comparaison dans un tableau multicritère. Le participant justifie les choix techniques, leur ordre et les hypothèses économiques.

Évaluation et retour pédagogique

Analyse comparative corrigée. Les critères portent sur la cohérence des scénarios, l'explicitation des contraintes, la justesse des calculs et la capacité à distinguer faits, estimations et incertitudes.

LIVRABLE ET CRITÈRES DE RÉUSSITE PÉDAGOGIQUE

Un tableau de comparaison des scénarios, accompagné d'une note de choix argumentée. Ce module approfondit l'usage de l'état initial ; il n'annonce pas à lui seul la validation du bloc RNCP39180BC02.

MODULE 07 | 7 HEURES

Préconisations et accompagnement à la décision

Objectif opérationnel

Formuler des préconisations hiérarchisées, restituer une étude énergétique et accompagner la compréhension des choix sans se substituer à la décision du maître d'ouvrage.

7.1 - Hiérarchisation des préconisations

Organiser les recommandations au regard de l'état du logement, des contraintes, de la performance recherchée et des moyens du propriétaire. Préciser les travaux préalables et les points à faire vérifier. Distinguer les actions prioritaires des améliorations complémentaires.

7.2 - Rédaction du rapport

Assembler les conclusions de l'état initial, les simulations, la comparaison des scénarios et les recommandations. Rendre explicites les sources, hypothèses, limites et conditions de faisabilité. Produire une synthèse technique accessible, sans affirmer une certitude non établie.

7.3 - Restitution et aide à la décision

Présenter les options, expliquer leurs effets et répondre aux questions. Adapter le vocabulaire à l'interlocuteur. Clarifier les étapes suivantes, les vérifications complémentaires et le recours aux professionnels compétents. Ne pas garantir un gain, une aide ou une autorisation non acquis.

7.4 - Synthèse des acquis et bilan

Mobiliser les apprentissages du parcours sur un dossier d'application. Relier les caractéristiques du logement aux conclusions et aux recommandations. Analyser les points maîtrisés et ceux qui nécessitent un approfondissement dans la pratique professionnelle.

Mises en pratique

Cas pratique de synthèse et restitution professionnelle : finalisation d'un rapport, présentation des scénarios et argumentation des recommandations. Les échanges permettent de travailler la clarté, la posture et les limites de l'intervention.

Évaluation et retour pédagogique

Évaluation formative de la restitution et évaluation finale interne des acquis en fin de parcours. Le format, la durée et les règles de l'examen interne sont précisés dans son règlement avant le démarrage ; les critères communiqués sont appliqués de manière homogène.

LIVRABLE ET CRITÈRES DE RÉUSSITE PÉDAGOGIQUE

Un rapport structuré et une restitution argumentée. Les critères apprécient la cohérence globale, la hiérarchisation des recommandations, la traçabilité et la qualité de la communication. La portée de l'attestation interne est précisée page 12.

MODALITÉS ET ACCOMPAGNEMENT

Apprendre entièrement à distance

Organisation pédagogique

La formation est dispensée **en classes virtuelles interactives, à horaires fixes**. Elle associe démonstrations, études de cas, travaux pratiques, exercices d'application et accompagnement individuel. Les 56 heures sont dispensées par l'organisme à distance ; la mention administrative « heures en centre » ne signifie pas une présence dans les locaux.

Le planning de session définit la répartition des séquences, les horaires et les pauses. L'accès aux ressources entre les classes ne transforme pas le parcours en formation entièrement asynchrone. Aucune période de formation en entreprise n'est prévue dans ce programme.

Moyens techniques et ressources

Le participant utilise un ordinateur adapté au progiciel, une connexion internet permettant les échanges et le partage d'écran, un microphone et une webcam. Les conditions de compatibilité et d'accès au progiciel sont communiquées avant l'utilisation des outils.

Une plateforme pédagogique donne accès aux ressources documentaires numériques, supports de cours, dossiers techniques, modèles professionnels et consignes d'exercices. Les démonstrations accompagnent leur prise en main. L'assistance pédagogique et les échanges individuels facilitent leur appropriation.

Accueil, suivi et prévention des ruptures

L'accueil initial présente le programme, les objectifs, les interlocuteurs, les consignes de participation et l'organisation des évaluations. Le suivi repose sur les présences, les activités effectuées, les productions remises et les retours pédagogiques. Les traces d'activité numérique complètent ce suivi sans s'y substituer.

Les difficultés d'accès, absences et retards de remise donnent lieu à un échange avec le participant pour rechercher une solution adaptée. Les besoins identifiés au positionnement peuvent conduire à des explications complémentaires, des corrections ciblées et un accompagnement individualisé.

Accessibilité et situation de handicap

Avant l'entrée, un échange permet d'identifier les besoins et d'étudier les adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles. Elles peuvent concerner le rythme, les supports, les ressources numériques, l'accompagnement ou des temps supplémentaires d'échange avec le formateur.

Lorsque les besoins dépassent les moyens de l'organisme, une orientation vers des partenaires compétents permet de rechercher les solutions appropriées. Les aménagements des épreuves officielles sont traités dans le cadre des exigences du certificateur.

ASSISTANCE, DIFFICULTÉS ET RÉCLAMATIONS

formation@drouet-expertises.net

Information et inscription : **09 83 36 16 82 / 06 80 51 60 18.**

Contact formation : **02 98 30 52 41.** Les demandes sont examinées et leur traitement est suivi par l'organisme.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluer et distinguer les reconnaissances

Un parcours d'évaluation progressif

Le positionnement initial identifie les acquis et les besoins. Au fil des modules, les exercices, analyses de documents, simulations et productions professionnelles font l'objet de corrections. Ces évaluations formatives permettent au participant de comprendre ses erreurs, de consolider sa méthode et de mesurer sa progression.

Examen final interne des acquis

Une évaluation interne est organisée en fin de formation. Elle porte sur la qualité des données, l'analyse thermique et énergétique, l'exploitation du progiciel, la cohérence des scénarios et la restitution des conclusions. Les productions doivent permettre d'apprécier les compétences annoncées, et non la seule mémorisation de notions.

Le règlement d'évaluation précise le format des épreuves, leur durée, les conditions de réalisation, les critères, le barème et le seuil de réussite. Il est communiqué avant le démarrage. La date de l'examen fait l'objet d'une information distincte du calendrier pédagogique.

Documents remis au participant

Une attestation de fin de formation et les documents de réalisation rendent compte du parcours suivi. Une **attestation de compétences DROUET Expertises** est délivrée au participant ayant suivi la formation et satisfait aux modalités d'évaluation prévues.

PORTÉE DE L'ATTESTATION INTERNE

L'attestation de compétences établit les acquis évalués par DROUET Expertises. Elle ne vaut **ni obtention du titre professionnel RNCP39180, ni validation officielle du bloc RNCP39180BC01.**

Certification officielle du BC01 : un dispositif distinct [1]

La fiche RNCP prévoit une **mise en situation professionnelle de 4 heures**, à partir d'un dossier technique, suivie d'un **entretien technique de 30 minutes** avec le jury, soit **4 h 30 d'épreuves**. Le candidat produit et argumente l'état des lieux énergétique d'une habitation individuelle existante.

La présentation au bloc s'organise selon les exigences du certificateur et du centre agréé chargé des épreuves. Le centre, les conditions d'inscription, les pièces attendues, les aménagements éventuels et le calendrier des épreuves doivent figurer dans l'information remise au candidat. **Les frais de passage sont inclus dans les frais pédagogiques.**

La formation de 56 heures et les épreuves officielles disposent de calendriers identifiés. **Le 16 février 2027 est une date de fin de formation ; ce n'est pas une date d'examen annoncée.**

La formation ne confère pas, à elle seule, les qualifications ou certifications nécessaires à l'exercice d'un audit énergétique réglementaire. Ces conditions dépendent de la mission et du bâtiment concernés. [3]

CALENDRIER ET INFORMATIONS PRATIQUES

Sessions, tarif et contacts

SESSION OBJET DU PRÉSENT PROGRAMME

Du 08/02/2027 au 16/02/2027

Identifiant : DE-CAREB39180-SPAET-2027-01

56 heures - entièrement à distance - à horaires fixes.

Session	Identifiant interne exact	Modalité
02/11/2026 au 10/11/2026	DE-CAREB39180-SPAET-2026-02	À distance Session garantie
08/02/2027 au 16/02/2027	DE-CAREB39180-SPAET-2027-01	À distance Prochaine session

Les dates précisent les bornes de chaque session. La répartition quotidienne des 56 heures et les horaires sont fixés dans le planning et la convocation. Les dates des évaluations et des épreuves officielles sont communiquées séparément.

Tarif et financement

Frais pédagogiques : 2 000 € HT.

TVA à 20 % : 400 €. Total : 2 400 € TTC.

Les frais de passage de la certification sont inclus.

Le financement peut être étudié auprès de l'employeur, sur fonds propres ou dans le cadre du CPF, sous réserve des conditions applicables à l'offre et de la validation du dossier. Une prise en charge n'est pas garantie avant l'accord du financeur. Toute dépense annexe éventuelle doit être précisée avant la contractualisation. [2]

Formatrice et responsable pédagogique

Geneviève DROUET - Direction et formation.

Sa pratique du diagnostic immobilier, de l'audit énergétique et de l'expertise du logement nourrit une approche fondée sur l'analyse du bâti, la rigueur des données, la méthode et la qualité de la restitution professionnelle.

Coordonnées de l'organisme

DROUET Expertises

125 rue Saint-Marc, 29200 Brest

formation@drouet-expertises.net

Information et inscription : 09 83 36 16 82 et 06 80 51 60 18

Contact formation : 02 98 30 52 41

Site internet : www.drouet-expertises.net

SIRET : 827 817 461 00045. Numéro de déclaration d'activité : 53290923229.

Formation : DE-CAREB39180-SP-AET

Action : DE-CAREB39180-SP-AET-2026-01

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

Indicateurs et suites de parcours

NOUVELLE SESSION - ANNÉE 2026-2027**RÉSULTATS D'EXAMEN INTERNE NON DISPONIBLES À CE JOUR**

Cette session étant nouvelle, DROUET Expertises ne dispose pas encore de résultats d'examen interne pour l'année 2026-2027. Aucun taux de réussite ne peut donc être communiqué à ce stade.

Indicateur	Situation pour 2026-2027
Résultats et taux de réussite à l'examen interne	Non disponibles à ce jour - nouvelle session
Présentation à l'examen interne	Données à consolider après le premier examen
Satisfaction, assiduité et abandons	Données à consolider après la première session
Obtention officielle du BC01	Résultats distincts des résultats internes ; non disponibles à ce jour

Publication et méthodes de calcul

Les résultats seront publiés après le premier examen et la consolidation des données. La publication précisera la période, les effectifs, les sources et les méthodes de calcul. **Une donnée indisponible n'est pas remplacée par un taux de 0 %.**

Réussite interne : participants ayant réussi / participants évalués $\times 100$. **Présentation** : participants évalués / inscrits à l'examen interne $\times 100$. Les enquêtes de satisfaction mentionneront le nombre de répondants et le taux de retour. Les résultats de certification officielle seront publiés séparément.

Perspectives professionnelles et poursuite de parcours [1]

Selon l'expérience antérieure et les qualifications détenues, ce parcours renforce les activités d'analyse du bâti, d'étude énergétique et d'appui à la décision. Les emplois du titre complet comprennent notamment le conseil technique en rénovation et les économies d'énergie ; ils ne sont pas acquis automatiquement par ces seules 56 heures.

Le parcours peut se poursuivre vers le **BC02**, consacré au conseil au maître d'ouvrage, et le **BC03**, consacré à l'accompagnement du projet, selon les conditions d'admission et de certification. La capitalisation des CCP peut permettre l'accès au titre complet selon ses règles de délivrance.

Une correspondance est mentionnée entre **RNCP34158BC01** et **RNCP39180BC01** ; elle s'examine sur justificatifs. L'attestation interne ne crée aucun droit automatique à une équivalence, à une admission dans un cursus ou à une poursuite d'études.

ANNEXE | ARTICULATION PÉDAGOGIQUE

Du programme au bloc de compétences

Le rattachement de l'action est le **RNCP39180BC01 - Réaliser l'état des lieux initial en vue d'un projet de rénovation énergétique**. Le tableau situe les apprentissages et les productions pédagogiques par rapport à ce périmètre. [1]

Périmètre du BC01	Modules mobilisés	Productions pédagogiques
Caractériser l'enveloppe et les systèmes du bâtiment existant.	01 - Lecture thermique 02 - Analyse technique 03 - Données du DPE 04 - État initial	Notice descriptive ; relevés et plans annotés ; fiches enveloppe et équipements ; sources, réserves et besoins de vérification.
Établir l'état initial énergétique et environnemental du bâtiment.	01 - Fondamentaux 03 - Exploitation du DPE 04 - Dossier d'audit 05 - Modélisation	Grille d'exploitation des données ; analyse des déperditions et des usages ; fichier de calcul et contrôles ; synthèse des performances et des limites.

Approfondissements complémentaires

Les modules **06 et 07** prolongent l'analyse de l'état initial par la construction de scénarios, l'analyse de leurs impacts et la restitution des préconisations. Ils rencontrent des activités de conseil associées au BC02, sans annoncer la validation de ce second bloc. Leur présence ne remplace pas l'acquisition des compétences attendues du BC01.

Articulation avec les exigences certificatives

La correspondance pédagogique doit être articulée avec les référentiels d'activités, de compétences et d'évaluation, les acquis du candidat et l'organisation du centre chargé des épreuves. Les productions internes préparent et documentent les apprentissages ; elles ne se substituent pas à la décision du jury officiel.

Une offre CPF visant un bloc doit préparer à son intégralité et à ses épreuves. La présentation d'un approfondissement ou d'une attestation interne ne suffit pas, à elle seule, à établir cette éligibilité. [2]

Repères nationaux historiques - titre complet [1]. Fiche RNCP, cohorte 2021 : 98 certifiés ; insertion globale à 6 mois : 77 % ; insertion dans le métier visé à 6 mois : 77 %, à 2 ans : 88 %. Ces données ne sont ni celles de DROUET Expertises ni celles de la session 2026-2027.

Références documentaires

[1] [France compétences - fiche RNCP39180 : certification, blocs, évaluations, correspondances et statistiques.](#)

[2] [Caisse des Dépôts - Formations certifiantes RNCP : renseigner les blocs de compétences.](#)

[3] [Service Public - Audit énergétique en cas de vente : conditions et professionnels qualifiés.](#)

Références publiques consultées le 01/10/2026. Les règles applicables sont celles en vigueur lors de la réalisation de la prestation et de la présentation aux épreuves.